

**Poivre s'excuse auprès de ses confrères lyonnais
Nommé intendant aux îles, il a dû gagner Paris.**

Archives de la Bibliothèque municipale de Lyon,
Registre des délibérations de la Société Royale d'Agriculture de Lyon reg n°5532, p.737.

La lettre de Poivre à ses confrères n'est pas annexée au registre, nous devons nous contenter de sa mention. La date supposée du 10 novembre n'est qu'approximative.

=====
Procès-verbaux de la Société d'Agriculture de Lyon [Ms 5532 : de 1764 à 1769].

Séance du 21 novembre 1766

[...]

M. Geneve a fait part d'une autre lettre qu'il a reçue de M. Poivre notre directeur actuellement à Paris, nommé à l'Intendance de l'île de Bourbon pour laquelle il doit partir incessamment ; M. Poivre mande par la lettre dont il s'agit qu'à son départ de cette ville, il n'a pas trouvé le moment de nous faire ses adieux, mais qu'il prie M. Geneve de s'en charger, et de témoigner à ses confrères le regret qu'il a de les quitter, qu'au surplus il va pour ce administrer des colonies, fondées sur l'agriculture ; qu'il continuera de s'en occuper, et s'estimera très heureux s'il peut à son retour, dans quatre ou cinq années, rapporter à la Société des faits dignes de l'intéresser ; sur quoi l'on est convenu d'écrire à M. Poivre pour le remercier de ses attentions, et l'inviter à tenir ses promesses, et de ne point oublier des confrères auxquels il est instamment prié de donner de ses nouvelles le plus souvent qu'il lui sera possible.

* * *